

L'ASSOCIATION POUR UNE ALLIANCE SCIENCES-SOCIÉTÉS (ALLISS)

Aux origines d'un projet collectif au service de la coproduction des savoirs pour les transitions

L'histoire d'ALLISS s'inscrit dans le mouvement de la transformation des relations entre la production scientifique et la société, à un moment où les modèles traditionnels apparaissent de moins en moins adaptés aux défis contemporains.

Des limites de l'idée d'une diffusion des sciences

Bien avant sa création officielle, ALLISS prend racine dans une réflexion engagée dès le début des années 2000. À cette époque, le modèle dominant des relations sciences-société repose sur une logique dite « diffusionniste » : la connaissance scientifique est produite par les chercheurs professionnels, puis transmise au public. Ce modèle, progressivement contesté, apparaît insuffisant face à la complexité croissante des enjeux des transitions. Plusieurs initiatives viennent nourrir cette remise en question. Entre 2007 et 2009, une formation certifiante portée par le Conservatoire national des arts et métiers contribue à structurer une première communauté de pratiques autour des enjeux « sciences et société ». Dans le même temps, le programme JICS (Jeunesse Innovation et Cohésion Sociale) développe les notions d'interface recherche-société et de « demande sociale de recherche ». Un moment décisif intervient en 2012, lorsqu'à l'occasion des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un collectif d'acteurs décide de se mobiliser pour faire reconnaître les enjeux de la coproduction des savoirs dans le débat public et dans la future loi.

Le 17 novembre 2012, l'Alliance Sciences Sociétés est officiellement lancée. Elle se donne d'emblée une ambition claire : promouvoir une vision « interactionniste » des relations sciences-société, fondée sur la coproduction des savoirs.

Faire émerger un nouvel acteur : le Tiers Secteur de la Recherche

Au cœur de cette vision se trouve le concept structurant de Tiers Secteur de la Recherche (TSR). ALLISS désigne ainsi l'ensemble des acteurs non académiques et non industriels impliqués dans la production de connaissances : associations, collectivités territoriales, coopératives, mutuelles, organisations de l'économie sociale et solidaire. Ce tiers secteur ne constitue pas une périphérie du système scientifique. Il en est une composante à part entière, que l'association propose de reconnaître comme une composante à part entière du système national de recherche et d'innovation, aux côtés des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche et des entreprises.

Cette conceptualisation repose sur plusieurs constats :

- la production de connaissances est déjà largement partagée dans la société,
- elle répond souvent à des besoins concrets, ancrés dans les territoires,
- et elle participe à la construction de solutions face aux défis collectifs.

Entre 2012 et 2014, un travail intense de mobilisation est engagé auprès des acteurs publics et des parlementaires. Il contribue à faire émerger la notion d'« interactions sciences-société » dans le débat législatif. En novembre 2014, les statuts de l'association ALLISS sont déposés. Cette formalisation marque une étape importante, mais c'est l'année suivante qui constitue le véritable moment fondateur. Du 7 au 9 janvier 2015, ALLISS organise à Paris un colloque-forum intitulé « Pour une nouvelle alliance sciences-société ». Cet événement rassemble plus de 1 000 participants et constitue la première manifestation publique d'ampleur de l'association.

Ce colloque permet de rendre visible l'existence d'un ensemble riche et diversifié d'acteurs et de pratiques d'interactions entre sciences et société, présents sur tous les territoires et dans de nombreux domaines. Il débouche sur la réalisation d'un Livre blanc, destiné à structurer et formaliser cette dynamique.

Un lien sciences et société qui est porté par l'ESR et le TSR

ALLISS se dote d'une gouvernance fondée sur la parité entre acteurs du monde académique et acteurs du tiers secteur. Ce choix traduit la volonté de ne pas reproduire les rapports de domination existants dans la production des savoirs, mais au contraire créer un espace de dialogue et de co-construction équilibré.

A partir de 2016, le sujet des Sciences participatives en France monte, peu à peu, au sein des institutions et de différents ministères. Il semble de plus en plus difficile d'ignorer la forte demande sociale liée à une acceptation des participations citoyennes aux dynamiques scientifiques et de recherche. Le [rapport](#) de François Houllier, en 2016, élargit la perspective en dépassant le cadre strict de ce qu'il est convenu d'appeler les sciences participatives en intégrant clairement les enjeux liés à ce que le rapport nomme les recherche-action participatives, c'est-à-dire à la fois la participation de citoyens à la production de données mais aussi de collectifs et de communautés à la co-production de connaissances. Il revint désormais aux forces sociales, économiques et académiques de s'emparer des pistes ouvertes dans ce rapport et de les faire leurs.

Le travail engagé débouche en mars 2017 sur la publication du [Livre blanc](#) « Prendre au sérieux la société de la connaissance ». Présenté dans le cadre d'un groupe de travail à l'Assemblée nationale, ce document constitue la première formalisation de la vision et du projet que porte ALLISS. Il affirme que les interactions sciences-société ne sont ni marginales ni anecdotiques, mais qu'elles constituent une composante essentielle d'un système de

recherche renouvelé. Dans le même temps, le 20 mars 2017, [la charte des sciences et recherches participatives](#) est signée au ministère de la recherche¹.

Un réseau qui s'étoffe

ALLISS entre dans une phase de consolidation et d'expérimentation. Les premières Assises sciences-société, organisées à Montpellier, rassemblent plusieurs centaines de participants et contribuent à structurer le réseau à l'échelle nationale. Elles illustrent la capacité de l'association à créer des espaces d'interconnaissance et de co-apprentissage.

Parallèlement, ALLISS développe des actions telles que la participation à des missions ministérielles (DGRI), l'obtention de l'agrément Jeunesse et Éducation populaire, l'organisation d'un séminaire avec la Conférence des présidents d'université, et le lancement du dispositif Fonjep-recherche.

Ces initiatives ont permis de commencer à doter le Tiers Secteur de la Recherche de moyens d'action et de reconnaissance dans l'espace public. ALLISS engage également un travail de structuration à travers des groupes de travail thématiques (intermédiation, formation, données), contribuant à produire des connaissances collectives sur les pratiques de recherche participative.

L'année 2020 marque une étape importante avec la Loi de Programmation de la Recherche, dans laquelle plusieurs amendements portés par ALLISS sont adoptés. Ces avancées traduisent une reconnaissance croissante des interactions sciences-société dans les politiques publiques. ALLISS contribue également à des dispositifs structurants comme les Fonds de recherche (Fonjep-recherche), qui permettent de soutenir des projets portés par le tiers secteur en lien avec des chercheurs. Dans le même temps, l'association participe à la structuration de dynamiques territoriales, notamment en Occitanie et en Bretagne, renforçant des initiatives locales en matière d'interactions sciences-société.

Elle développe enfin des outils structurants pour le TSR, qualifiés de « communs infrastructurels » : un travail autour des tiers-lieux de recherche, une réflexion sur fonds de dotation pour la recherche participative et sur une infrastructure de données sur le TSR.

Un renouveau du dialogue science et société

Comme toute organisation engagée, ALLISS a traversé des moments de tension. La période covid puis post-covid conduit à un ralentissement des actions du réseaux. Une période de crise l'a suivie, liée à des enjeux de gouvernance, de positionnement et de ressources. Cette crise a conduit à une refondation de l'association : renouvellement de la gouvernance, clarification

¹ Les signataires sont la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO), le Réseau environnement santé, l'Institut Ecocitoyen, les Petits débrouillards, l'association AIDES, Vigie Nature Ecole, l'université Paris Nanterre, la CPU, l'Inserm et le Muséum national d'histoire naturelle

des orientations stratégiques, redéfinition de son rôle dans un écosystème en mutation et renouvellement des équipes. Elle intervient dans un contexte plus large de fragilisation des acteurs associatifs et de recomposition des politiques de recherche, notamment avec la montée en puissance des dispositifs universitaires de type « Sciences avec et pour la société ».

Aujourd'hui, ALLISS rassemble plus d'une cinquantaine de personnes morales et constitue un réseau hybride unique, à l'interface entre enseignement supérieur et recherche (ESR) et Tiers Secteur de la Recherche. Ses missions s'organisent autour de trois fonctions principales : un espace d'interconnaissance et de réflexivité collective entre ESR et TSR, un forum d'animation et de structuration du TSR, un opérateur de plaidoyer. Elle joue un rôle de facilitateur, d'intermédiaire et de tiers de confiance, favorisant les collaborations entre acteurs et la circulation des savoirs.

Au cœur de l'action d'ALLISS demeure une ambition forte : transformer les conditions de production des connaissances. Cela suppose de reconnaître la pluralité des savoirs, de renforcer les capacités des acteurs non académiques, et de construire une véritable justice épistémique, où chacun peut contribuer à la production de connaissances reconnues.

De fait, entre 2020 et 2025, des membres d'ALLISS ont joué un rôle clé dans les appels à projets de recherche participative SAPS de l'ANR et CO3 de l'ADEME. Dans un contexte marqué par la nécessité des transitions écologiques, sociales et démocratiques, cette ambition apparaît plus que jamais nécessaire. En promouvant une approche interactionniste des relations sciences-société, ALLISS contribue à faire émerger un modèle de recherche plus ouvert, plus inclusif et plus en prise avec les enjeux contemporains.

Sources :

Intervention de Lucile Ottolini en formation Alliss, janvier 2026

Rémi Barré, Evelyne Lhoste et Julien Mary, 2023, « Alliss 2012 - 2022 : Positionnement, activités, résultats », Note rédigée dans le cadre des travaux du GT Capitalisation

Rémi Barré, « Alliss : doctrine, acquis et bilan critique », Contribution aux GT Gouvernance et Capitalisation, 2023.